



MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

NUMERO DE PUBLICATION : 1013400A6

NUMERO DE DEPOT : 2000/0290

Classif. Internat. : G02C

Date de délivrance le : 04 Décembre 2001

Le Ministre des Affaires Economiques,

Vu la loi du 28 Mars 1984 sur les brevets d'invention, notamment l'article 22;

Vu l'arrêté royal du 2 Décembre 1986 relatif à la demande, à la délivrance et au maintien en vigueur des brevets d'invention, notamment l'article 28;

Vu le procès verbal dressé le 25 Avril 2000 à 10H55 à l'Office de la Propriété Industrielle

ARRETE :

ARTICLE 1.- Il est délivré à : NET OPTIC S.A.
Boulevard Jules Graindor 32, 1070 BRUXELLES ANDERLECHT(BELGIQUE)

représenté(e)(s) par : VIEJO Celso, 32 Boulevard Jules Graindor, 1070 BRUXELLES

un brevet d' invention d' une durée de 6 ans, sous réserve du paiement des taxes annuelles, pour : SYSTEME DE FIXATION DE VERRÉS A UNE LUNETTE.

ARTICLE 2.- Ce brevet est délivré sans examen préalable de la brevetabilité de l'invention, sans garantie du mérite de l'invention ou de l'exactitude de la description de celle-ci et aux risques et périls du(des) demandeurs(s).

Bruxelles, le 04 Décembre 2001
PAR DELEGATION SPECIALE :



L. W. P. S.
2001

DESCRIPTION

SYSTEME DE FIXATION DE VERRES A UNE MONTURE DE LUNETTE

L'invention se caractérise par la fixation du verre à la monture de lunette à l'aide d'écrous, de forme particulière, se vissant sur la monture de lunette en tenant le verre entre l'écrou et la monture.

Sa forme particulière empêche le contact de la monture avec le verre et elle permet de couper l'écrou à l'épaisseur du verre.

Les trous sont fait de manière à empêcher l'écrou de passer à travers le verre.

L'invention se caractérise par la forme de l'écrou, et par la forme du trou dans le verre de la lunette.

DESCRIPTIF DES FIGURES DES DESSINS CI-JOINT :

Figure 1 : partie de la monture de lunette sur laquelle vient se fixer le verre

Figure 2 : verre de lunette avec perçage particulier

Figure 3 : écrous coupés à l'épaisseur du verre

Figure 4 : verre assemblé à la monture à l'aide des écrous

Figure 5 : écrous non coupés

REVENDICATIONS

SYSTEME DE FIXATION DE VERRES A UNE MONTURE DE LUNETTE

L'invention se caractérise par la forme de l'écrou servant à tenir le verre à la monture de lunette sans que la monture ne touche le verre et par la forme du trou fait dans le verre de la lunette de manière à ce que l'écrou ne puisse pas passer à travers le verre.

En vissant l'écrou celui-ci vient s'encastrent dans le verre et serrer le verre sur la monture de lunette en exerçant une pression à l'intérieur du trou afin de tenir le verre à la monture de lunette . La forme du trou empêche l'écrou de passer à travers de la lunette .

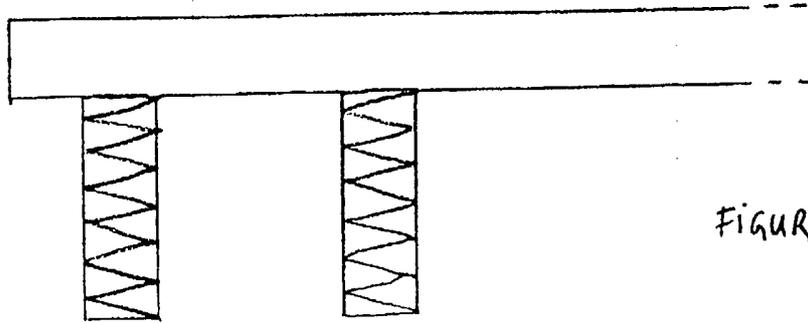


FIGURE 1

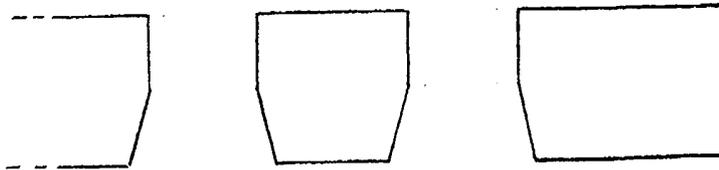


FIGURE 2

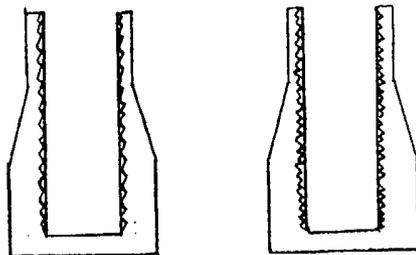


FIGURE 3

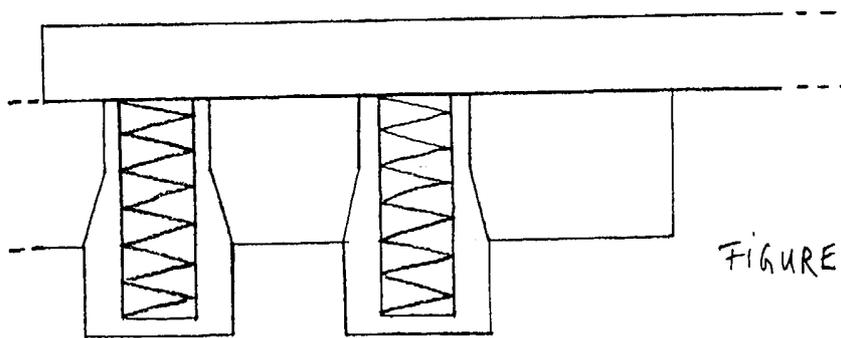


FIGURE 4

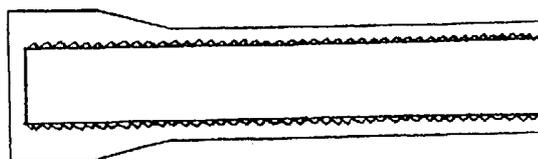


FIGURE 5